

« LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS » (APR)

13 Square Lucien Rose

35000 RENNES

WWWamispatrimoinerenais.org

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 Janvier 2016

Priorités Principales après l'A.G du 7/2/15 :

La salle du jeu de paume « LE PELICAN », rue Saint Louis :

« Les Amis du Patrimoine Rennais » et l'association « l'Arbre Indispensable » réclament sa restitution dans l'aspect d'origine au XVII^e Siècle ; c'est à dire – volume unique sans aucune cloison intérieure ; qui pourrait devenir une halle pour grands rassemblements, expositions etc

Le Préfet de la Région a transmis en Juillet 2012 au Ministère de la Culture une demande de Classement Monument Historique suggérée par l'Architecte des Bâtiments de France et le Conservateur des Monuments historiques à la D.R.A.C.

Pendant ce temps la Ville de Rennes conduit un projet de « Centre petite enfance » implanté dans ce bâtiment. Elle renforcerait les cloisonnements et plus définitivement, détruirait tout un pan du mur Sud pour que puisse s'établir une communication avec une nouvelle construction qui sera « une maison de quartier » en remplacement de « la Maison du peuple » démolie au tout début de l'année 2013.

Interventions les plus significatives depuis le début de l'année 2014 :

> Le 4 Février 2014 l'association rencontre M. ERLNBACH, Directeur et M. MASSON , Conservateur des monuments historiques à la DRAC de Bretagne.

M. Erlenbach rappelle que le Jeu de Paume « Le Pélican » est l'un des 5 subsistant actuellement en France.

Les institutions patrimoniales lui accordent un très grand intérêt.

La DRAC exige que l'on préserve l'avenir. Il y aura peut-être, dans le futur, des reprises de recherches archéologiques complémentaires qui en apprendront plus sur la conformité d'origine. En conséquence, elle demande que dans l'immédiat on touche le moins possible à la structure existante ; c'est à dire les murs de pourtour et la charpente. La DRAC ne souhaite pas que dans l'immédiat, on essaie de donner à la construction, l'aspect « d'un semblant de Jeu de Paume » sans avoir suffisamment étudié ce qu'il a été exactement.

M. ERLNBACH donne lecture de l'injonction du Préfet adressé en Nov. 2013, dont Mme ANDRO faisait référence en Décembre 2013. Elle présente un certain nombre de préconisations en 3 options de versions remaniées, plus ou moins recommandées, du projet « Maison de quartier et centre de petite enfance » ; instamment demandées à la Ville de Rennes. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de réponse... Il y a donc, de fait, blocage.

> En Avril , courrier à Madame APPERE, Maire, pour insister sur la nécessité de modifier le projet initial en redonnant au bâtiment son aspect intérieur à volume unique. Suggestion de déplacer le Centre de la Petite Enfance dans la nouvelle construction.

> En Avril également, début de travaux de fouilles archéologiques commandées par la Ville de Rennes.

> Le 6 Juin : Communiqué des APR dans Ouest-France reprenant ses demandes formulées à la ville de Rennes (après article relatant les fouilles en cours dans les jours précédents)

> En Septembre : Rencontre entre la Maire de Rennes et la Direction de la DRAC .

On apprend que les Fouilles archéologiques ont abouti à des constats très convaincants de redécouverte d'éléments architecturaux très intéressants.

> Le 28 Novembre, il nous est annoncé par Mme SOHIER (Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine et à la Politique linguistique) que les plans vont être remaniés dans le sens des attentes des APR et de la DRAC.

(confirmation de cette nouvelle par le Directeur du Quartier Centre lors d'une réunion « Fabrique citoyenne » le 4 décembre dans la grande salle de réunion du lycée Emile Zola)

- En 2015, la Ville a entretenu une discrétion complète sur le sujet jusqu'à la parution d'un article dans « Ouest-France » du 9/9/15 faisant état d'une interview de M. SEMERIL, premier adjoint à la Maire de Rennes également chargé de l'Urbanisme et du développement durable ; dans laquelle il réaffirmait que l'idée du Centre Petite Enfance dans « Le Jeu de Paume » était toujours d'actualité.

Nous sommes un peu rassurés par des échos indirects nous rapportant que la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne) qui semble avoir la même attente que les APR, ne serait toujours pas informée du projet définitif pour lequel elle doit émettre un avis.

Les APR ne parviennent pas malgré leurs demandes réitérées à plusieurs interlocuteurs élus municipaux à savoir ce qu'il en est exactement. Plus que jamais, à suivre de très près.

« LE LAVOIR DE CHEZY »

« Les Amis du Patrimoine rennais » s'en soucient depuis 2005. A cette période ; il leur avait été écrit par M. CHARDONNET, alors adjoint à l'Urbanisme que le lavoir serait restauré à l'occasion de l'extension de l'Ecole nationale d'Architecture située à proximité immédiate. Depuis, le projet d'extension semble avoir été abandonné et la ville, propriétaire, est complètement désemparée par rapport au lavoir.

Par l'échange que nous avons eu avec le Maire, le 15 Mai 2013, nous avons compris que s'il n'y avait pas pression pour la Sauvegarde de l a part des habitants, riverains, promeneurs, Office de Tourisme et des Congrès, Institutions du Patrimoine (une demande de protection est en cours d'instruction), la Ville l'aurait tout simplement détruit. Maintenant, elle ne l'ose plus.

Chance inouïe ! Malgré ce qui nous semblait désastreux depuis l'autre rive, nous avons été un peu rassurés par Amandine LANGLAIS, une jeune architecte qui, pour réaliser son travail de fin d'étude est allée dans tous les coins de l'édifice et a pris beaucoup de photos. Elle a constaté que les piliers, poutres, solives d'origine ; paraissaient en très bon état et peu dégradés, ce qui n'était pas le cas du parquet et de tous les bois rapportés depuis la construction. Il faut donc que l'on fasse vite pour sauver tout ce qui peut l'être. Nous ne comptons plus les articles qui sont passés dans « Ouest-France », « Le Mensuel de Rennes », « 20 minutes », « Le Point, l'Express » (SpécialRennes)

Actions en 2014 :

> 4/2/14 : Lors d'un passage à la DRAC Bretagne, M. MASSON, Conservateur des Monuments Historiques, dit qu'il ne voit aucun avenir à sa place actuelle pour « Le Lavoir de Chezy » Il suggère d'en démonter une partie qui serait réinstallé dans les « Prairies Saint Martin lors des futurs aménagements.

> 18/2/14 : Rencontre APR accompagné d'Amandine LANGLAIS, Architecte ; avec M. FAYSSE directeur des Services Techniques de la Ville de Rennes. Malgré les observations positives d'Amandine LANGLAIS, M. FAYSSE, estime que les travaux de protection minimum seraient périlleux (étayage de la façade indispensable) et d'un coût très élevé. Il entrevoit difficilement une solution de réhabilitation sans que l'Ecole d'Architecture en soit la première partie prenante. Il pense que quelqu'en soit l'affectation, le Lavoir ne pourrait être ouvert que durant le semestre pendant lequel le chauffage n'est pas indispensable. (Avril à Octobre). Il reste très pessimiste sur la Conservation possible de ce bâtiment. Les APR déclarent qu'ils continueront de tout faire pour sauver le lavoir. M. FAYSSE nous fait confiance « pour ne rien lâcher ».

En suivi de cet entretien, rendez-vous sollicité près de la direction de l'Ecole nationale d'Architecture.

> 14/4/14 : Rencontre avec Mme SOHIER, réélue au Conseil Municipal, déléguée au Patrimoine. Elle pense qu'il est tout à fait envisageable de réaliser des travaux de mise hors intempéries, sans pour autant, avoir auparavant déterminé un usage.

> 27/5/14 : A l'issue d'un entretien avec lui, M. SEMERIL, 1^{er} adjoint , autorise l'APR à présenter un projet de maintenance minimale, permettant mise hors intempéries, nettoyage, pour que la vue offerte aux promeneurs sur le lè d'en face continue d'être inattendue et agréable.

> 20/6/14 : Visite du Lavoir de Chezy par l'APR accompagné d'un permanent de « Tiez-Breiz », Association d'insertion, avec Mme Ana SOHIER. Il y aurait lieu de faire un projet de restauration complète comprenant déconstruction et reconstruction. Pessimisme de la Ville de Rennes, que Mme SOHIER réexprime lors d'une rencontre avec elle le 30/8/14.

> En Septembre, le Conseil d'administration redit sa volonté de persister dans sa recherche de solutions

> Jusqu'à fin Novembre : (reprise de contact avec Tiez Breiz pour demande d'estimation sommaire du coût de travaux en différentes hypothèses et avec d'autres experts)

> 28 Novembre : La Ville de Rennes se ressaisit. Mme SOHIER, annonce qu'il faudra se concerter dès début 2015 pour envisager la possibilité d'une réhabilitation minimum, comprenant mise hors intempéries, mise en sécurité des sols , charpentes et toitures, retoilettage minimum des peinture des des abords végétaux. Elle compte sur le concours de « La Fondation du Patrimoine » et sur celui d'Association(s) d'insertions par chantiers dont « Tiez-Breiz ».

> En décembre contacts avec « La Fondation du patrimoine et Tiez-Breiz ».

Actions en 2015 :

> Courrier réponse dans le Numéro de Mai 2015 à un Article du « Mensuel de Rennes » rédigé par Céline POUPELIN, Présidente.

> Rédaction d'un Texte historique sur le Lavoir pour l'Exposition « Mémoire de Saint Martin »

> Lors « d'un Café Culturel sur le Patrimoine » du 18 Septembre 2015 organisé par Rennes & Métropole ; au Musée des Beaux Arts, on apprend que l'Ecole Nationale d'Architecture est (enfin) désormais disposée à permettre un accès plus facile au Lavoir et à participer à un éventuel projet de réhabilitation. Depuis, un convention, reprenant ces intentions, aurait été signée entre l'Ecole Nationale d'Architecture et la Ville de Rennes. L'association ne parvient toujours pas à obtenir le contenu de ce document et ne sait toujours pas quand se déroulerait la réunion sur l'avenir du Lavoir de Chezy annoncée par le Directeur Adjoint de l'Ecole Nationale d'architecture le Vendredi 18/9/15.

.../..

> « Restitution des Etats Généraux de la Culture » le Vendredi 20 Novembre au Triangle.

Madame la Maire et l'adjoint à la Culture prennent l'engagement suivant :

« Expérimentation d'un Projet-Pilote pour la restauration du Lavoir de Chezy qui associe les élèves de l'Ecole d'architecture, les associations de protection du Patrimoine et les habitants. » (à retrouver dans brochure « Etats Généraux de la Culture-Les engagements de la Ville de Rennes).

- Le Lavoir de Chezy fait l'objet de propositions de 4 projets dont un déposé par les APR pour le Budget participatif de la « Fabrique Citoyenne ». L'un d'entre eux « Une Guinguette au Bord de l'eau » présenté par « L'Association Bal des Pirates » a fait l'objet de 33 commentaires.